

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2023

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 15
septembre 2023**

N° 23-09-01

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

OBJET :
Création de Postes

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

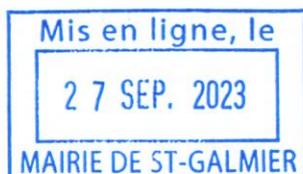
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange
MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET –
Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA - Guy BERNE –
Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne
BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY
– Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène
BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel
FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE
ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI -
André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL - Romain
MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Lydie THOLLOT à Guy BERNE - Aurélie DESBREE à
Romain MONTELMARD.

Membre absent : 0.



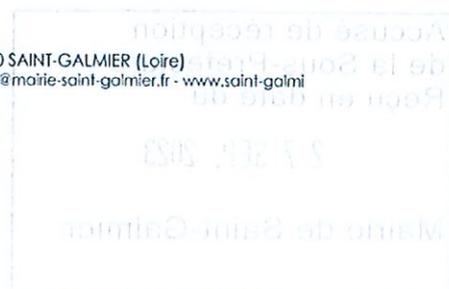
Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

27 SEP. 2023

Mairie de Saint-Galmier



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr



OBJET DE LA DELIBERATION :
CREATION DE POSTES

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du recrutement au sein du service animation et communication ainsi qu'à la reprise en régie de la gestion du marché (placier), il a lieu de créer les postes suivants :

Création de postes au 01/10/2023 :

FILIERE	INTITULE DU POSTE	NOMBRE DE POSTES A CREER
TECHNIQUE	Adjoint technique temps non complet (2,50/35ème)	1
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif temps complet	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la création des postes définis ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 25 septembre 2023.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Gérard Allanche, the secretary of the council.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

27 SEP. 2023

Mairie de Saint-Galmier